

Info - Le pape revient sur la récente réforme des nullités de mariage

Author : Rédaction RC

Categories : [Rome](#)

Date : 9 juin 2016



Dans un courrier adressé au secrétaire général de la Conférence épiscopale italienne, Mgr Nunzio Galantino, le Pape François revient sur la réflexion engagée par l'épiscopat italien sur la réforme des procès canoniques concernant les nullités de mariage.

Le *Motu Proprio Mitis Iudex Dominus Iesus*, entré en vigueur le 8 décembre 2015, impose notamment une nette diminution des délais pour le traitement des dossiers, ce qui nécessite une réorganisation des tribunaux ecclésiastiques.

Le Pape «*désire encourager*» l'institution d'un groupe de travail, coordonné par le secrétariat général de la CEI, pour avancer dans cette réflexion. Elle doit porter à la fois sur les interprétations juridiques et sur l'organisation pratique des procédures, que soit à travers «*la création de nouvelles structures diocésaines ou interdiocésaines*» ou à travers «*la valorisation des structures existantes*».

[Source](#) Osservatore Romano